

CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

Séance du 30 juin 2006, Maison de Paroisse, 20h15

Monsieur Denis RIME, Président, salue Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux, les représentants de la presse et le public.

Il remercie chacun pour sa présence à cette dernière assemblée du Conseil communal de la législature du 1^{er} janvier 2002 au 30 juin 2006.

Sont excusés : Madame Isabelle MARTIN et Messieurs Jacky BONELLI, Pierre-Alain DUBOIS, Henri JAQUET, Charles MARQUIS, Jean-Robert NEVEU et Sebastiano TAMBURELLO.

Sont absents : Mesdames Claudine CHESAUX et Anne-France MELCHIOR et Messieurs Eric HUBERT, Frank MUHLEMATTER et Jean-Luc MURI.

Monsieur Patrick NEGRI, Municipal, est également excusé.

L'appel fait constater la présence de 29 conseillers. Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement et la séance est ouverte.

Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2005 a été adressé à chaque conseiller. Une notice a également été transmise aux membres du Conseil communal suite à une erreur de rédaction. Ce procès-verbal a donc été directement corrigé.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

La convocation pour cette séance a été envoyée dans les délais. Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour qui sera suivi tel que présenté.

1. COMMUNICATIONS DU BUREAU

Le 15 décembre 2005 : Monsieur le Président a reçu la démission du Conseil communal de Mademoiselle Aurélie LIETTA pour le 31 décembre 2005. Il la remercie pour tout le travail effectué.

Le 10 mars 2006 : Monsieur RIME a assisté à la réception des nouveaux bourgeois de Leysin au carnotzet communal.

Le 28 mars : Monsieur le Président a participé à l'assemblée générale de l'ARDA¹ qui a eu lieu à Champéry. Il tient à féliciter Monsieur André FATTEBERT, délégué économique, pour le travail d'information et de communication entrepris par l'intermédiaire de cette association.

¹ ARDA : Association régionale pour le développement du District d'Aigle

Le 21 avril : Monsieur RIME a été cordialement invité à la cérémonie officielle pour les 50 ans du Centre de Renfort de Leysin. Il remercie et félicite les citoyennes et citoyens qui se dévouent pour le bien de la communauté.

Le 29 avril : Monsieur le Président a représenté les Autorités communales aux promotions de Schiller International University. Il remercie chaleureusement la direction de cette école privée pour cette réception.

Monsieur RIME remercie celles et ceux qui ont participé à l'assemblée générale de Leysin Tourisme qui a eu lieu le 23 juin.

Par ailleurs, il informe que Madame Viviane PAVILLARD, ancienne Présidente du Conseil communal, a, pour des raisons privées, malheureusement dû quitter notre Commune. Il la remercie d'être présente ce soir.

DECES ET NAISSANCES

Plusieurs décès sont malheureusement survenus dans notre Commune depuis le dernier conseil, ceux de Mesdames et Messieurs

Emile KRUMEL	Paul MARICOT
Oskar KULENDIK	Bertha BORLAT
Jacques HENCHOZ	Anna SCHOPFER
Marie-Anne DROUX	Erna STAUB
Goran BLAGOJEVIC	Marguerite SCHNEIDER
et Marcel LIENHARD (qui a siégé plusieurs années au sein du Conseil communal)	

Afin d'honorer la mémoire des disparus, Monsieur le Président prie l'assemblée de se lever pour observer un instant de silence.

Monsieur RIME a le plaisir de souhaiter la bienvenue à 11 nouveaux-nés et félicite les heureux parents de

Cyan AVIOLAT	Axel GRÜTER
Thibaut MAYOR	Arthur LUCCHINI
Abdizirak ABUDLLAHI	Raphaël MORAIS SANTOS
Robine DESEYN	Vildana MUJIC
Emma CONCEPTION ALEXANDRE	
Emmie TSCHÄPPÄT (fille de Monsieur Patrick NEGRI, Municipal)	
et une naissance qui lui fait un réel plaisir, celle de son fils Gabin JAEP	

5. RAPPORT DE LA COMMISSION DE NATURALISATION CONCERNANT LE PREAVIS NO 1/2006 : "DEMANDE D'AGREGATION A LA BOURGEOISIE DE LEYSIN PRESENTÉE PAR MONSIEUR ERKAN ESEN, SON EPOUSE AYSE ET LEURS ENFANTS GIZEM ET MELIKE"

Le rapport de la Commission de naturalisation fait partie intégrante du préavis adressé à chaque conseiller et Monsieur le Président propose de passer directement au vote par bulletins secrets. Le vote doit s'exprimer par oui, non ou blanc.

Le dépouillement donne les résultats suivants :

Bulletins délivrés	:	29
Bulletins rentrés	:	29
OUI	:	28
NON	:	0
BLANC	:	1

La demande d'agrégation est acceptée.

Monsieur le Président félicite ces nouveaux citoyens Leysenouds présents à notre séance de ce soir.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR L'EXAMEN DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2005
RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LA GESTION DE LA MUNICIPALITE POUR L'EXERCICE 2005

Monsieur Vincent MOTTIER, Rapporteur, donne lecture du rapport de la Commission des finances dans lequel les points suivants sont relevés :

- Les revenus des impôts affichent une belle progression de 11,66 %, soit une augmentation de plus de fr. 660'000.--. L'impôt sur le revenu est en hausse de fr. 325'000.-- et celui sur les successions voit un résultat extraordinaire doper ses compteurs de plus de fr. 250'000.--.
- L'équilibre des comptes du réseau d'égouts et d'épuration ainsi que ceux du service des eaux a permis d'attribuer les excédents de recettes aux "avances aux financements spéciaux épuration et eaux". D'une manière générale, les amortissements cumulés sur ces divers postes marquent du retard et une réadaptation des taxes sera inéluctable pour combler ces derniers.
- La balance des charges et revenus pour les ordures ménagères et déchets est légèrement positive.
- En ce qui concerne les amortissements comptables, l'effort principal a été maintenu sur les infrastructures sportives (centres sportifs + enneigement mécanique) pour plus de fr. 1'500'000.--.
- L'érosion des produits bruts de la taxe de séjour a été stoppée et ces derniers sont en légère hausse.
- Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de fr. 65'610.39.

En conclusion, la Commission des finances remercie la Municipalité pour sa bonne gestion des comptes et cette excellente cuvée 2005.

A son entière satisfaction, la situation du ménage communal s'améliore constamment. Toutefois vigilance, rigueur et maîtrise de la dette resteront à l'ordre du jour pour 2006.

La Commission des finances propose que les comptes 2005 de la Caisse communale soient adoptés tels que présentés et, par conséquent, que son rapport soit inclus dans celui de la Commission de gestion.

Monsieur MOTTIER tient aussi à relever que : *"ce soir, une page de notre histoire communale va se tourner."*

La Commission des finances aimerait officiellement remercier notre Syndic, Monsieur Pierre-Alain LOMBARDI, qui a œuvré sans relâche pour le bien des finances communales.

A son arrivée la barque prenait largement l'eau. Aujourd'hui, après quelques tempêtes et des heures passées à écopier, le navire ne chavire plus et il est colmaté pour les prochaines années. En revanche, les eaux dans lesquelles il flotte ne sont pas encore calmes, le futur équipage devra savoir maintenir le cap.

Merci Pierre-Alain pour ta rigueur durant ces années difficiles et bon vent pour la suite."

Monsieur Yvan TAUXE, Rapporteur de la Commission de Gestion, donne lecture du rapport dont les points essentiels sont les suivants :

ECOTRI – politique de gestion des déchets : la Commission a pris note des changements intervenus dans la politique communale de gestion des déchets. En effet, les déchets tels que bois de démolition, bois usagés divers, ligneux, gazon, feuilles, papier, cartons et plastiques ne sont plus acheminés à la SATOM à fin d'incinération. Ces derniers sont récupérés par la Société ECOTRI à Massongex. Cette modification entraîne une sensible rationalisation des coûts.

Fondation Mocellin : la Municipalité relève qu'il devient difficile, en raison des changements de mode de fonctionnement de l'enseignement primaire, d'affecter les fonds disponibles en respectant les désirs de Monsieur Mocellin. A cet égard, la Commission souhaite que dans l'optique d'un réexamen de la situation, les fonds restent affectés aux élèves des classes primaires de Leysin.

Via Ferrata de Plan-Praz : la Commission relève le bon travail réalisé par les initiateurs du projet. Le coût total de cette réalisation est de fr. 130'000.--. Le prix des travaux a été couvert par des participations et des dons de la Loterie Romande, du Fonds d'Equipement Touristique par le biais de la taxe de séjour, du Bureau des Guides, des Retraites Populaires, de la Commune, de l'Office du Tourisme, de Hefti Sports, de Mammuth Sports et divers dons récoltés par l'association de la Via Ferrata.

Salle du Nord : la Commission a pris note que la Municipalité s'accorde un temps de réflexion quant à l'avenir de la Salle du Nord, les travaux envisagés (chauffage et vitrages) s'élevant à fr. 200'000.--. La Commission est consciente que les résultats de cette réflexion devront être communiqués au Conseil communal d'ici la fin de cet été si ces travaux doivent se faire pour l'exploitation de cette salle l'hiver prochain (soirées traditionnelles, lotos, théâtre).

FAREAS : les différents travaux de remise en état du bâtiment Sainte-Agnès étant achevés, le contrat de mise à disposition devrait être incessamment signé entre le Canton de Vaud, FAREAS et la Commune.

La Commission de Gestion propose, sur préavis de la Commission des Finances, d'approuver les comptes 2005 et d'en donner décharge à la Municipalité.

La discussion est ouverte.

Monsieur Jean-Martin STOLL est étonné que les déchets tels que gazon et feuilles ne soient plus acheminés à l'usine de compostage de Compost Chablais Riviera SA à Villeneuve dont la Commune est actionnaire.

Monsieur Didier DELADOEY, Municipal, informe qu'il s'agit d'une erreur dans le rapport et que ces déchets sont effectivement amenés chez Compost Chablais Riviera SA.

La parole n'est plus demandée et les comptes 2005 sont soumis au vote. Ils sont acceptés par 29 OUI.

4. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Aucune.

5. INTERPELLATIONS

Aucune interpellation n'est parvenue au Bureau du Conseil.

6. MOTIONS

Aucune motion n'est parvenue au Bureau du Conseil.

7. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Commission chargée de contrôler le suivi de l'équipement du domaine touristique en vue d'un enneigement mécanique

Monsieur Claude PERNET informe que cette commission s'est réunie la dernière fois au mois de novembre 2005. Elle n'a pas jugé utile de se réunir durant l'hiver étant donné que les travaux étaient en bonne voie et qu'ils avaient été interrompus pendant la mauvaise saison.

D'autre part, tous les membres actuels de la Commission ne feront plus partie du Conseil communal pour la prochaine législature. Il a le sentiment d'abandonner quelque chose qui n'est pas fini. Il reste encore à étudier l'avenir du domaine skiable des Fers.

Il attire l'attention sur le fait que l'eau pour la Commune de Leysin est très précieuse. Il se pourrait qu'à l'avenir il y ait pénurie. C'est pourquoi il souhaite qu'il puisse se faire un ou plusieurs bassins d'accumulation sur les hauts et sur les bas de la Commune.

En parlant de diversification, il propose la création d'une zone de loisirs nautiques aux environs de la pisciculture sous forme d'un lac d'accumulation.

Celui-ci, pendant l'été, servirait à la pêche, la baignade et serait une réserve d'eau pour la pisciculture et le service du feu. En automne et en hiver, cette réserve d'eau pourrait être utilisée pour alimenter l'enneigement du télésiège de la Daille en Crettaz, le jardin des neiges au Centre sportif et le tobogganing.

Il espère que ses successeurs s'intéresseront à ce projet.

Manège

Monsieur Bernard GRANDJEAN revient sur le problème du Manège. Il demande où en est le projet par rapport aux prêts LIM.

Monsieur Jean-Marc UDRIOT, Municipal, rappelle que les crédits LIM sont dépendants de la nouvelle politique régionale de la Confédération. A ce jour et d'après ce qui est prévu, le concept LIM actuel va être abandonné au profit d'une nouvelle concentration des forces dans les régions LIM. Il ne peut pas donner plus de détails pour le moment.

Route des Mex

Monsieur Michel TAUXE remercie la Municipalité pour la réfection en cours du chemin des Mex.

Places d'apprentissage

Monsieur Jean-Martin STOLL rappelle que le 10 novembre dernier, il avait déposé une interpellation demandant à la Municipalité d'étudier la possibilité de créer des places d'apprentissage éventuellement en collaboration avec des entreprises de la place. Il rappelle que cette proposition avait été acceptée et bien accueillie par Monsieur le Syndic. Il souhaite savoir où en est la réflexion de la Municipalité à ce sujet et que ce dossier ne se perde pas entre les deux Municipalités.

Monsieur Pierre-Alain LOMBARDI, Syndic, informe que les possibilités au niveau de la Commune sont assez maigres. Il y aurait uniquement une place au sein du Service des eaux. Une information sera faite auprès des élèves de l'ESOL.

EMS Richemont

Madame Isabelle SAUSER tient à remercier les Autorités pour leur soutien étant donné qu'un heureux dénouement a eu lieu concernant l'avenir des EMS Richemont. En effet, une solution a pu être trouvée et ceux-ci déménageront prochainement à l'hôtel du Soleil.

Monsieur RIME remercie également Madame SAUSER pour tout le travail qu'elle a effectué concernant ce dossier.

Sécurité routière

Madame Evelyne TISSOT rappelle qu'en novembre 2004 elle avait déposé une motion concernant la sécurité routière et elle est étonnée de n'avoir reçu aucune réponse. Elle souhaiterait savoir où en est sa demande ?

Monsieur Pierre-Alain LOMBARDI, Syndic, informe qu'une étude est en cours concernant la possibilité de mettre quelques zones à 30 km/h au milieu du Village.

Madame TISSOT a pris contact avec le Service cantonal des routes. Il serait envisageable d'instaurer un 60km/h dès Crettaz ou alors des lumières. Elle est déçue de n'avoir pas reçu de réponse depuis novembre 2004.

La parole n'est plus demandée et la discussion est close.

Monsieur Pierre-Alain LOMBARDI, Syndic, donne lecture de son discours :

"De mes doigts agiles. Je viens de saisir ma 6'025^{ème} page d'un livre qui pourrait s'intituler : histoire du 14^{ème} Syndic de la plus haute et ensoleillée commune du Canton de Vaud.

Eh oui, après les François Barroud, Jules Drapel, Jean-François Tauxe, Lucien Tauxe-Neveu, Joseph Bossi (un nom à consonance), Alfred Barroud-Vaudroz, Eugène Barroud, Alfred Genier, Georges Duperrut, René Pichard, Maurice Besse, Robert Mermod et Yves Favre, c'est un Lombardi. Eh oui, Pierre-Alain pour les dames, Lomlon pour les hommes qui a tenu les rennes de votre village et ceci pendant 16 ans et demi.

Il est vraiment increvable, diront certains, car effectivement, dans la longévité je suis le second. J'avais pourtant pris l'habitude d'être le premier. Mais bon, disons donc le second, précédé de peu par Alfred Genier 19 ans et suivi par Georges Duperrut 15 ans.

Puisque la séance du Conseil a été fort courte. vous ne m'en voudrez pas de retenir votre attention pendant encore cinq à dix minutes.

En effet, vous connaissez mon amour des discours et puisque je vous ai une dernière fois sous la main, je veux en profiter. Je vous remercie d'ores et déjà de votre patience et de votre attention.

Bon, voilà, je me lance :

Je ne voudrais pas quitter le devant de la scène politique leysenoude sans vous dire l'extrême plaisir que j'ai eu à diriger "ma" commune pendant ces nombreuses années.

Certes, cela ne fut pas de tout repos. Les difficultés et les problèmes n'ont pas manqué. Mais, comme bien souvent dans la vie, ce sont les bons souvenirs qui demeurent et à cet égard, ils sont innombrables, mais il y a aussi les vraiment mauvais et là je laisse à ceux qui me les ont fait subir la charge de s'en rappeler.

Je ne tiens pas ici à dresser l'inventaire de mes 198 mois de syndiculture, ni à transmettre mon testament politique, ce n'est pas mon genre et encore moins mon caractère. Je relèverai simplement que je quitte ma fonction avec le sentiment du devoir accompli.

Ma satisfaction est d'autant plus grande que grâce à une politique budgétaire extrêmement rigoureuse, parfois incomprise de certains..., la commune a pu retrouver enfin une situation financière saine et ça c'est le nerf de la guerre, ne l'oubliez pas. Preuve en est l'excellent résultat des comptes que vous avez adoptés ce soir.

Je garderai également à l'esprit tout le développement que nous avons réalisé durant ces 16 ans et surtout toutes les palabres qu'il a fallu pour arriver au résultat du permis de construire et à la réalisation des canons à neige. Je forme sincèrement le vœu que cette embellie se poursuive pour le plus grand bien de tous.

Tiens, je vois une personne qui regarde sa montre au fond de la salle. Les cinq à dix minutes seraient-elles déjà écoulées ? Il me semble que ça passe encore plus vite que chez Swisscom.

Bon alors, pour conclure, je tiens à remercier les 12 anciens collègues municipaux pour leur collaboration sans laquelle il ne m'aurait pas été possible d'atteindre les objectifs que je m'étais fixés.

J'adresse aux nouvelles Autorités, en particulier à la Municipalité et à son Syndic, mes vœux les meilleurs pour l'accomplissement de leur mandat.

Voilà, je tourne la page. Allez à vous tous bon été, merci, salut, ciao."

Monsieur André HEFTI prend la parole :

Cher Pierre-Alain, Cher Syndic,

Tout comme les nains, nous sommes encore sept conseillers communaux présents ce soir à t'avoir accompagné tout au long de ta syndicature, à savoir et sans distinction de race politique : Viviane Pavillard, Evelyne Tissot, Claudy Pernet, Jean-Martin Stoll, Michel Tauxe, Eric Vagnières et moi-même.

Au fait, est-ce que tu connais le nom des vrais nains ? Joyeux, Simplet. Atchoum, Grincheux, Timide, Dormeur et Prof.

Vu ta stature et ton envergure, à toi tout seul, tu pourrais faire un grand nain. Tu as toutes les caractéristiques de ces petits bonshommes :

Dormeur (M. André Hefti) :

Selon les indiscretions il paraît que, en général, tu sais poser tes soucis sur la table de nuit – tu dois certainement avoir une très grande table de nuit – et occuper tes nuits à attends je n'arrive pas à lire le mot : ah oui, dormir !

Tu as le sommeil réparateur et c'est tant mieux car il n'est pas question d'avoir un Syndic qui roupille pendant les séances du Conseil.

Joyeux (M. Eric Vagnières) :

Tu adores la rigolade, les bons mots, les amis, la convivialité, la vie quoi !

Les histoires drôles te mettent en joie.

Pour toi, il n'est pas question de terminer une bonne soirée sans un cigare et un cognac.

Tu n'es pas compliqué, tu aimes les plaisirs tout simples comme un Château Petrus ou un Davidoff par exemple.

Tes oliviers et tes vignes te rendent heureux.

Que penses-tu de l'interdiction de fumer dans les restaurants en Italie ?

Merci pour tout ce que tu as donné à Leysin et bon vent pour la suite de tes activités, qu'elles soient à Leysin ou en Toscane.

Afin de marquer notre amitié et notre reconnaissance, le Conseil communal de Leysin se fait un plaisir de t'offrir une caisse d'un grand cru afin d'agrémenter quelques repas ou quelques soirées entre amis."

Monsieur LOMBARDI adresse ses remerciements pour toutes les bonnes paroles qu'il a entendues ce soir.

Monsieur Philippe LIETTA, prend la parole pour dire qu'au terme de cette législature, il tient à remercier tous les membres du Conseil communal pour leur soutien et pour leur assiduité à certains commissions, à d'autres un petit peu moins.

Il remercie également le Président et l'ancienne Présidente pour l'énorme travail du bureau.

En ce qui concerne son dicastère, il a eu énormément de plaisir lors de certaines séances que ce soit pour les écoles ou le social.

Il aimerait également remercier tous les aînés de la Commune avec qui il a eu l'énorme plaisir de partager une journée par année pour la sortie organisée pour "aller voir un petit peu ailleurs que nos sapins et nos rochers" et c'est également un des plus grand souvenir qu'il gardera dans le cadre de son mandat.

Il ne veut pas oublier le Syndic et les collègues municipaux pour les séances parfois animées, parfois rigolotes et parfois un peu plus sérieuses et les remercier de leur soutien.

Un grand merci à tous et bonne future législature à la nouvelle Municipalité ainsi qu'aux Conseillers communaux présents et aux futurs.

Monsieur RIME remercie Mesdames et Messieurs les conseillers pour leur collaboration et leur soutien durant sa présidence.

Il remercie la Municipalité pour sa présence. Il vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, une bonne fin d'année 2006 et un bon été.

La séance est levée à 21h15 et Monsieur le Président nous invite à partager le verre de l'amitié.

Leysin, le 1^{er} juillet 2006

Pour le Conseil communal :
 Le Président :  Denis RIME
 La Secrétaire :  Nicole MANIGLEY



Simplet (M. Claudy Pernet) :

Comment, moi, je roule trop vite? J'ai pas remarqué. Euh, de combien ?

60 de plus ? Mon compteur doit être bloqué. De toute façon j'peux rien voir, je suis miro!

Attention, moi, le Syndic de Leysin, je suis assermenté, il n'est pas question que je raconte n'importe quoi !

Atchoum (M. Michel Tauxe) :

Quand tu éternues, c'est le manège qui tremble et comme il manque un peu de stabilité, tu mets en péril le patrimoine communal !

Les foins, les pollens, tout te profite.

On dit que selon la qualité de l'éternuement, c'est pareil à un orgasme. Il n'est pas question que tu t'en privas.

Grincheux (M. Jean-Martin Stoll) :

Tu peux être charmant quand tu veux, mais quand tu n'es pas de bonne, c'est la cata.

Tu ne parles plus, tu aboies ! Pour faire passer tes idées, tu serais plutôt "limite, limite".

Tu t'entêtes dans tes opinions car il n'est pas question de nous donner raison.

Quelle tronche ces émigrés de la 3^{ème} génération.

Timide (Mme Evelyne Tissot) :

Sous ton hâle de rital, est-ce que tu rougis quelquefois ?

Malgré ton air de vouloir tout maîtriser et bouffer tout le monde, tu es quand même un type réservé.

De par tes fonctions, il est bien clair que tu dois te mettre en avant, car il n'est pas question de te retirer dans ta coquille... mais ce n'est quand même pas une raison de tirer toute la couverture à toi, il peut faire frisquet quelquefois.

Prof (Mme Viviane Pavillard) :

Plus de 16 ans à la tête de tes classes de municipaux, tu en as vu défiler pas mal d'élèves.

Tu les a guidés et soutenus dans leurs premiers pas, tu as contrôlé leurs devoirs, tu leur as dit tes satisfactions, tes mécontentements, tu les as encouragés selon la devise des Jeux Olympiques : citius, altius, fortius : plus vite, plus haut, plus fort.

Tu as mené la Commune là où elle se trouve aujourd'hui, avec des petits trous dans les routes mais pas dans les finances.

Connaissant ta rigueur il n'était pas question de remettre la Commune autrement qu'en bon état de fonctionnement.

Parmi tes élèves, deux quittent également la Municipalité. Au nom de tous les conseillers communaux, je voudrais dire un grand merci à Philippe Lietta et à Patrick Negri pour le temps qu'ils ont consacré à notre Commune.

Pierre-Alain tu as été un bon prof, nous te devons beaucoup. Sous des apparences quelquefois cassantes, tu n'es cependant pas de bois.

Tu es un "bon gaillard" avec un cœur grand comme ça !